



SAMEDI 22 JUIN 2019



**LA FÊTE
DE LA MUSIQUE
s'invite au**

Salon
des
Associations

de **Méry** sur
Seine

De 10 h à 18 h
Le long du canal jusqu'au Camping

**Musiciens solos, groupes, chanteurs,
amateurs ou professionnels,
vous souhaitez vous produire
durant cette journée,...**
Soyez les bienvenus !

Date limite d'inscriptions : 31 Mai

Renseignements au
03.25.21.20.42

Conception : Service communication - Mairie de Méry-sur-Seine

Directeur de publication : Stéphanie Besnard
Infographie et mise en page : Frédéric Lambert - Impression : Lemaire & Thiebaut Imprimeurs
Tiré à 800 exemplaires - Dépôt légal à parution
Mairie de Méry-sur-Seine
Tél. : 03 25 21 20 42 - Fax : 03 25 21 13 19 - Courriel : mairie.mery-sur-seine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h - Fermeture le jeudi

Vivre à Méry
sur-Seine

Bulletin municipal
d'informations
Janvier 2019

www.mery-sur-seine.fr



CE SOCIO-CULTUREL

**Très
Bonne
Année
2019**



Le mot du Maire



Chères Méryciennes,
Chers Méryciens,

Au nom du Conseil municipal que je représente et en mon nom, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019, des vœux de santé, de joies au quotidien, de travail et de paix.

L'un des grands chantiers de l'année 2018 a été celui de l'accessibilité de nos écoles maternelle et élémentaire.

A cela, s'ajoute la rénovation des toilettes extérieures et d'une salle de classe de l'école élémentaire, ainsi qu'un couloir en maternelle.

Nous avons prévu de continuer dans ce sens car nos bâtiments en ont bien besoin.

Notre agenda d'accessibilité est en cours et nous travaillons actuellement sur le bâtiment socio-culturel.

Les dossiers concernant le stade, le Plan Local d'Urbanisme et le Canal du Moulin sont bien avancés.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme, nous avons demandé à notre cabinet d'études de revoir sa copie car le projet présenté ne permettait pas d'entrevoir un quelconque développement de notre commune.

J'appelle par ailleurs les Méryciens à faire connaître leurs desideratas en mairie, un registre d'observations ainsi que le "Porter à connaissance" y sont disponibles.

Le Plan d'Accessibilité de Voirie et des Equipements (PAVE) est lui aussi en cours de validation auprès des services de l'Etat et permettra de solliciter le maximum de subventions pour la réfection des rues Nationale, Chevalot et Montpellier.

Sans cette validation, le cabinet d'études ne peut travailler sur ces projets.

Sur le plan de la politique générale, un second registre de doléances et de concertation a été ouvert en mairie, je m'engage à faire remonter vos remarques en haut lieu.

Les efforts concernant les animations et

le développement des activités culturelles à la Médiathèque se poursuivront.

Notre Conseil Municipal Jeunes vient d'être renouvelé pour 2 années et nos 9 jeunes ont déjà choisi leurs projets : Je vous invite à les découvrir dans l'aricle les concernant.

En se tournant vers 2019, malgré la liste des dossiers énoncés ci-dessus, il reste à finaliser pour cette année :

- L'arrivée de la fibre, les travaux sont en cours en partenariat avec la Communauté de communes et la région Grand-Est pour une mise en service dans le dernier trimestre.

- Concernant le trafic routier, des démarches sont engagées auprès des services de l'Etat, de la Sucrerie d'Arcis-sur-Aube et de la Fédération des transporteurs routiers.

- Sur le plan de la prévention des inondations, le dossier progresse avec le nettoyage des fossés et la prochaine acquisition par la commune du Canal du Moulin, avec le concours du Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube, nous allons donc pouvoir rétablir l'ouvrage qui permettra de réguler l'arrivée d'eau.

Beaucoup de projets mais qui n'augmenteront pas la pression fiscale encore cette année

Meilleurs Vœux pour 2019 !

Stéphanie Besnard

Bienvenue Noémie



Tout sourire, Noémie PIOT, originaire de la Haute-Marne, a récemment rejoint le service "Enfance et Jeunesse" de notre commune pour en occuper le poste de Directrice.

Elle fait également partie du trio de l'équipe de coordination de la " Vie associative".

Laissons Noémie se présenter :

"J'ai commencé l'animation à 17 ans parce que je voulais un job d'été sympa qui me permettait de voyager. En 2007, j'entame un DUT Carrières, Sociales, option Animation de la vie sociale à Bobigny, puis une licence pro en management des associations en 2009 à Fontainebleau.

Pendant tout ce temps, je continue l'animation pendant mes vacances, en colo, en centre de loisirs, en classe de découvertes.

Je fais plusieurs saisons comme responsable d'animations en Bretagne et à la montagne.

En 2012, j'arrive à Troyes comme Directrice d'un accueil de loisirs 10-17 ans qui vient de naître, puis Responsable d'un espace intergénérationnel en septembre 2015.

Je passe le concours d'animateur en 2012.

F. Lambert

Les permanences

ADMR

Tous les lundis
de 13 h 30 à 17 h 30
Tous les vendredis
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
Renseignements
Tél. : 03.25.24.02.95

Informations et orientations juridiques

Juristes du CDAD 10
sur RDV au 03.25.21.20.42
En général le 1er mercredi de
chaque mois à 14 h
9 janvier - 6 février
6 mars - 3 avril
15 mai - 5 juin - 3 juillet

Maison de la justice et du droit

9, rue de l'Union à Romilly-sur-S.
03.25.21.67.67

Directeur de publication : Stéphanie Besnard
Infographie et mise en page : Frédéric Lambert - Impression : Lemaire & Thiebaud Imprimeurs
Tiré à 800 exemplaires - Dépôt légal à parution
Mairie de Méry-sur-Seine
Tél. : 03 25 21 20 42 - Fax : 03 25 21 13 19 - Courriel : mairie.mery-sur-seine@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermé pendant le mois d'août

Mission locale

Entretiens prévus à la mairie
Prendre rendez-vous
03.25.24.11.86

Médiathèque

Mardi de 17 h à 18 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Jeudi de 17 h à 18 h 30
Samedi de 9 h 30 à 12 h
Espace socio-culturel

Cours d'informatique

1 lundi sur 2
de 9 h 45 à 11 h 45

Médiathèque
Espace socio-culturel



www.mery-sur-seine.fr

Nécrologie



La vie associative mérycienne est dans la peine après la disparation de l'un des siens, M. Christian Cridelich qui était âgé de 61 ans.

Surnommé " Doudou ", il effectua toute sa carrière professionnelle aux Cycles Peugeot de Romilly-sur-Seine.

Sa vie mérycienne fut entièrement consacrée au monde sportif et associatif, au service des autres, au service des jeunes footballeurs de l'UJM dont il a été joueur, dirigeant, co-fondateur de l'école de football dans les années 1980 et arbitre officiel.

Devenu président de "La Boule mérycienne", apprécié pour sa gentillesse, la justesse de ses propos et de ses décisions, il nous laisse l'image d'un exemple à suivre prônant l'unité, l'humilité et le respect de l'autre.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

F. Lambert

Vie associative "Un Salon avec la Fête de la Musique"



Après 3 belles années passées à la salle des fêtes et ses abords, la dernière réunion bilan avec les associations avait fait ressortir un besoin partagé de changement et de nouveautés et différentes idées avaient alors été évoquées.

Fort de ces éléments, l'équipe de coordination s'est donc remis à l'ouvrage afin de faire émerger une nouvelle formule innovante.

Le fil conducteur étant d'associer le Salon des Associations à une autre manifestation, cette année ce sera avec la Fête de la Musique.

Cette journée qui se veut festive permettra de rassembler un plus large public et de

partager avec les Méryciens un grand moment de diversités musicales

La nouvelle date à retenir est donc le samedi 22 Juin. Le CMJ sera également impliqué

Le Salon aura lieu en extérieur, le long du canal de "La Flèche" au camping.

Un appel est d'ores et déjà lancé pour l'inscription de musiciens solos ou de groupes que nous espérons nombreux, qu'ils soient amateurs ou professionnels et qui souhaiteraient se produire et se joindre à nous durant toute ou partie de cette journée.

La date limite d'inscriptions est fixée au 31 mai

Musique classique ou contemporaine, du Jazz à la Pop music, du Reggae au Rock'n roll, du Folk au Rap, ...

Daisy et Noémie attendent vos appels pour vous renseigner au 03.25.21.20.42.

Le meilleur accueil vous sera réservé et les inscriptions sont gratuites.

Les associations méryciennes, de par leurs nombreuses activités contribuent à la cohésion sociale et au dynamisme local au sein de notre territoire rural. Nous vous attendons nombreux à leurs côtés pour leur apporter votre soutien le 22 juin et partager avec eux un moment unique lors de cette journée.

Nul doute que les associations sauront encore vous étonner cette année par leurs diverses animations et décorations de stands.

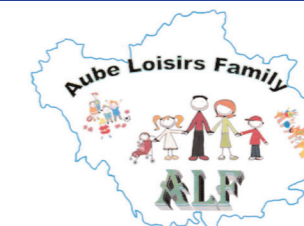
Fidèle au partenariat instauré, la municipalité apporte le soutien nécessaire à l'organisation de cette manifestation qui se veut en priorité une journée de convivialité et d'échanges entre la population et le monde associatif bénévole sans qui "Tout ne serait pas possible".

Frédéric Lambert

Vie associative

L'association AUBE LOISIRS FAMILY propose :

- un accueil collectif de mineurs pour les 3 - 17 ans pendant les petites vacances, le mois de juillet et la dernière semaine d'août,
- des mini-camps pendant les vacances d'été,
- un accompagnement à la scolarité pour les collégiens,



- une section gymnastique pour les 3 - 17 ans,
- une section Aïkido pour les + de 13 ans,
- un club ados se réunissant 1

fois par mois pour des soirées ou des sorties;

L'association accueille les enfants méryciens et des alentours.

Pour tous renseignements sur les horaires, les tarifs...merci de nous contacter au 03.25.21.65.05 tous les après-midis sauf le mercredi ou par mail sur alf.mery@orange.fr ou sur facebook : ALF Aube Loisirs Family.

Exposition de cartes postales de Méry pour les journées européennes du patrimoine

Méry-sur-Seine, un siècle en arrière,...



A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre 2019, débutera à la Médiathèque une exposition de cartes postales anciennes de notre commune.

Cette exposition se poursuivra jusqu'au samedi 19 octobre.

Sous l'égide du service socio-culturel de la commune, cette exposition très riche en cartes postales du début du XXe siècle, sera accompagnée de nombreux écrits de M. Pierre Benoît, nous relatant la vie à cette époque.

Deux Méryciens passionnés, MM. Yannick Boury et Bernard Marion nous ont déjà

confié leurs collections de cartes postales. Nous faisons appel aux détenteurs d'anciennes cartes postales anciennes de Méry, où de documents anciens de notre commune qui accepteraient qu'ils soient exposés lors de ces journées.

Par mesure de précaution, les cartes postales sont numérisées, l'exposition sera effectuée sur la base de reproductions.

Deux uniformes militaires de 1914-1918, prêtés par madame Hutet seront également exposés.

Frédéric Lambert



Environnement : Exposition et sortie nature

Zones humides, zones utiles, une exposition sur les milieux naturels à découvrir

Souvent considérées négativement, les zones humides subissent un déclin continu de leur superficie et de leur qualité depuis le milieu du 20e siècle.

Pourtant elles jouent un rôle fondamental pour la préservation de la diversité biologique, la lutte contre les inondations et le maintien de la qualité des eaux.

A l'heure où le réchauffement climatique est plus que jamais d'actualité, les zones humides sont nos alliées pour atténuer ses impacts et

protéger les populations lors d'évènements météorologiques extrêmes (crues, sécheresse...).

Pour les découvrir, nous vous invitons à visiter l'exposition du Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne sur les milieux naturels du 23 avril au 27 avril 2019 à la médiathèque de Méry-sur-Seine et à nous rejoindre pour une sortie nature le samedi 27 avril 2019 à 9h30 à la médiathèque de Méry Sur Seine.

En partenariat avec l'Association "Nature du Nogentais."

Elise Vidart



Environnement "Zéro pesticide"

Démarche "Zéro Pesticide"

Charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics

Des diagnostics sur la qualité des eaux souterraines notamment par la Région Grand Est et les agences de l'eau ont régulièrement mis en évidence que la pollution des eaux souterraines par les produits phytosanitaires constitue un facteur de déclassement important de la qualité des ressources en eau et notamment des captages d'eau potable.

Les pratiques des collectivités contribuant à cette pollution, la Région Grand Est et les agences de l'eau souhaitent mettre à l'honneur les communes engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement et contribuant à la préservation des ressources en eau.

Dans ce cadre la commune est partie prenante dans cette démarche qui sera for-

malisée par la signature de la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux.

La commune participera au dispositif "Commune Nature" et la campagne d'audit qui permettra d'illustrer et de valoriser le travail effectué en vue du "Zéro Phyto".

L'accompagnement des collectivités dans cette démarche sera assuré par la "Frédon" dans le cadre de ses missions d'assistance aux communes pour la démarche "Zéro Phyto".

A noter qu'à partir du 1er janvier 2019, l'utilisation des herbicides et fongicides seront interdits à la vente.

L'emploi de produits phytosanitaires est interdit sur les trottoirs de la commune, les eaux pluviales se déversant dans le Canal ou la Seine. (Pollution de la flore et de la faune notamment les poissons).

J.-C. Thomas

Listes électorales

Les nouvelles modalités d'inscriptions

A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évoluées depuis le 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs sont simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et

la tâche des mairies allégées. Depuis le 1er janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire au plus proche du scrutin. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019; déposer leur demande d'inscription en ligne, sur les

sites www.demarches.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence; le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire

électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cette évolution allège la charge des communes dans la gestion des listes électorales.

Stéphanie Besnard

Frelon, attention

LE FRELON ASIATIQUE
Un insecte à surveiller

- Deux premiers nids ont été signalés en 2015 en Champagne-Ardenne. Depuis, le frelon a confirmé son implantation avec une augmentation des signalements chaque année.
- Savoir reconnaître le frelon asiatique est important, pour agir de manière adaptée.

Fiche d'identité

- Nom commun : Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)
- Coloration abdomen : Noire avec une bande orange
- Couleur des pattes : Nettement jaune

Ni pas confondre avec le frelon européen !

Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté

Vous suspectez sa présence ?

1. Prenez une photo de l'insecte ou du nid
2. Prévenez la mairie
3. Contactez-nous :

Tél : 03 26 77 36 47 / 06 89 33 23 05
Mail : Laudren@fredonca.com

Plus d'informations sur : <http://www.fredonca.com/>

FRACA Fédération Agricole de Champagne-Ardenne
GDS Grand Est Sociétés Agricoles

Agenda d'accessibilité programmé

Par délibération du 24 septembre 2015, le conseil municipal a décidé d'établir son agenda d'accessibilité programmé pour une durée de deux périodes de 3 ans minimum, en raison de son patrimoine conséquent en fixant les priorités.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoyait que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégories 1 à 5 soient accessibles à tous les usagers et ce, quel que soit le type de handicap.

Nous avons commencé par la salle du corps de garde que nous avons aménagé en trois bureaux accessibles (PMR, Personnes à Mobilité Réduite), qui aujourd'hui héberge l'ADMR, travaux réalisés en 2017, avec une place de parking (PMR) à proximité.



Puis les deux écoles, les travaux ont commencé en février 2018 et se sont terminés en décembre 2018, ce dossier a été

contraignant, le plus gros des travaux devant s'effectuer uniquement pendant les périodes de vacances scolaires, de nombreux éléments ont été modifiés, création de rampes, ouverture d'issues de secours, modification de la largeur des portes, mise en conformité des sanitaires.



Pour 2019, le dossier administratif de l'espace socio-culturel est déjà lancé, il y a quelques travaux malgré que le bâtiment soit assez récent, modification de l'entrée de l'établissement, réaménagement de l'accueil et du point "informatique", mise en conformité des sanitaires.

Nous en profitons pour installer la climatisation sur l'ensemble du bâtiment qui accueille le centre de loisirs durant la saison la plus chaude.

Pour 2019, suite à l'achat du bâtiment situé 11, rue Delaître, qui accueille le siège social de la Communauté de Communes Seine et Aube, nous envisageons d'agrandir l'espace de travail qui sera structuré en surfaces, incluant des bureaux fermés, une salle de réunion, selon les besoins des employés actuels et futurs

Une étude est en cours pour permettre la réalisation d'un bâtiment rejoignant la maison rue Delaître au garage situé rue du Prieuré.

Le garage sera transformé en espace administratif accompagné d'une extension permettant aussi le transfert des bureaux des "Finances publiques", nous en profiterons pour mettre tout l'ensemble des bâtiments aux normes PMR.

Selon l'agenda, il nous restera

- La salle des fêtes prévue en 2020
- Le Cimetière en 2020
- L'église en 2021

Pour la mairie et la salle des Conférences, nous demandons un délai supplémentaire, avec un report en 2021. En effet, le coût des travaux pour la mise en conformité des ERP sur le patrimoine communal s'avère beaucoup plus important que ceux estimés en 2015.



Pour le camping nous demandons également un report de l'agenda, le conseil municipal étudie la faisabilité des travaux du fait que celui-ci se trouve en zone inondable.

Carmen LABILLE

En bref, ...

Dépôts sauvages de déchets

Il a été constaté au mois de décembre, un important dépôt de déchets, notamment de pneus, sur un chemin communal.

Après plainte et constatation par la gendarmerie, la commune a dû faire évacuer par le personnel du centre technique ce dépôt.

Ces actes inadmissibles, dépôts sauvages hors emplacements prévus et à l'aide d'un

Démarchage à domicile :

véhicule (article R 635-8-CP) sont punis d'une amende de 5ème classe de 1 500 € à 3 000 € en cas de récidive devant les tribunaux.



Nous sommes régulièrement alertés par des actions de démarchage à domicile (ventes de calendriers, de torchons, ...) pouvant déboucher sur des escroqueries.

Si nous connaissons bien nos associations locales reconnues ou nos pompiers, des personnes avec des intentions moins bienveillantes peuvent sévir.

Soyons vigilants ! Pensez à demander la carte profession-

nelle de ces vendeurs, où doit figurer le nom de l'entreprise, ses coordonnées, numéro de SIRET.

Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter le 17 ou nos services de gendarmerie qui vous indiqueront la marche à suivre.

Mouvement des Gilets jaunes

Un registre de doléances et de concertation est à la disposition du public au secrétariat de mairie.



Voirie et espaces publics

Le PAVE (Plan Accessibilité des Voiries et des Espaces Publics) est toujours en cours d'élaboration par le bureau d'études et sera transmis au début de cette année aux services administratifs compétents. Le PAVE servant de guide à la commune pour tous les travaux que celle-ci devra entreprendre immédiatement et dans le futur. A réception de l'approbation de ce dossier nous pourrions alors adresser nos demandes de subventions auprès de : La

DETR - Le Conseil départemental - La région GRAND EST. Ces demandes de financement ne s'effectuant qu'en fin d'année pour le budget de l'année suivante, nous retardent d'un an sur le calendrier des travaux envisagés. L'année 2019 portera donc sur la finalisation du dossier pour la rue Nationale, la rue du Port, la rue Chevalot et la rue Montpellier.

Françoise Corpel

Périls imminents

Maison située 69, rue du Général-Leclerc

Nous devrions acquérir ce bâtiment en état de ruine courant mars 2019. Nous allons enfin pouvoir démolir la partie restante, permettant la création d'un chemin piétonnier par l'arrière de l'église et sécuriser les lieux.

Maison située 11, rue Nationale

La procédure d'expropriation de cette propriété est extrêmement longue. Notre avocat a

Carmen LABILLE

Nos écoles

L'Ecole élémentaire et l'école maternelle

Compte tenu des travaux qui ont été entrepris dans nos écoles, notamment l'élargissement des portes et la création d'issues de secours, ces modifications ont fortement dégradé les tapisseries. Nous allons refaire, à chaque période de vacances scolaires, toutes les tapisseries et les peintures de nos deux écoles.

Pour l'école élémentaire, c'est un artisan local qui a été retenu, il

ya déjà deux classes et un couloir qui ont été retapissés et repeints, il est programmé pour les vacances de février 2019, une classe et les sanitaires intérieurs.

Pour l'école maternelle, nous avons confié ces tâches à M. Sébastien Bollot, employé de notre commune aidé par deux de ses collègues M. Maréchal et M. Legrand. Un couloir, un sanitaire et un vestiaire ont été entièrement repeints en octo-

bre 2018. Pour les vacances de février 2019, il est également programmé un couloir et d'autres sanitaires.

Nous portons aussi au budget 2019, l'éclairage intérieur des clas-

ses de l'école primaire avec des luminaires performants "LED" éco énergétique et durable ainsi que la réfection des grilles extérieures.

Carmen LABILLE



PLU

Les atouts du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le décret instaurant un contenu modernisé du PLU est entré en vigueur le 01 janvier 2016.

Issu d'une concertation avec les professionnels et les collectivités, ce nouveau contenu réglementaire permet de répondre aux enjeux actuels d'aménagement des territoires en proposant aux élus, de nouveaux outils, au service de leur compétence de planification et d'urbanisme, pour les accompagner et les soutenir dans leur mission.

Le nouveau règlement du PLU structure autour de trois grands axes

- L'affectation des zones et la destination des constructions : ou puis je construire ?

- Les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères : comment prendre en compte mon environnement ?

- Les équipements et les réseaux : comment je m'y raccorde ?

Le groupe de travail a déjà étudié le zonage ainsi que le règlement.

Nous invitons les Méryciens à faire connaître leurs desideratas sur le registre d'observations mis à disposition à l'accueil de la mairie. Le Porter à connaissance émis par la Direction Départementale des Territoires est également consultable au secrétariat de mairie.

Stéphanie Besnard

Méry fait son cinéma



Moteur... Et Action !!!

Ces dernières semaines, un événement exceptionnel s'est déroulé dans la commune et plus précisément à l'Ehpad Clotilde-Delattour.

En effet, Fabrice Bracq, réalisateur, a signé son premier long métrage avec à l'affiche, de grands noms de la toile comme Michèle Laroque, Thierry Lhermitte, Judith Magre, Nicole Ferroni, Lou-Denis Elion, Philippe de Janerand.

Intitulée Les Chicouf (chic ... ils arrivent, ouf ... ils repartent), cette comédie familiale et drôle a fait escale à Méry sur-Seine, pour le tournage de plusieurs scènes, après un passage par l'agglomération troyenne et l'aéroport de Vatry.

Une belle mise en lumière pour notre établissement mérycien, visité au début de l'été 2018

par M. Delepine, régisseur général du film qui après plusieurs visites de résidences aubois, nous avait fait part de son intérêt concernant notre établissement.

Deux résidentes, mesdames Vallot et Fourtier ont été sollicitées par l'équipe de casting et se sont prises au jeu de la figuration.

Mais pas que ... me direz-vous !

D'autres Méryciens figurent dans ce long métrage que je vous invite à découvrir dès cet automne 2019 au cinéma : Micheline Lecussan, Liliane Piffre, Yvette Joly, Bernard Marion, M. et Mme Cataldi, et bien d'autres encore...

A l'unanimité, tous ces comédiens d'un jour ont beaucoup apprécié cette "expérience enrichissante" et "à faire au moins une fois dans sa vie".

Stéphanie Besnard



Fabrice Bracq, le réalisateur



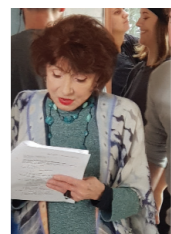
Thierry Lhermitte



Michèle Laroque



Loup-Denis Elion



Judith Magre



Madame Cataldi

Participation citoyenne



1 dispositif et 14 référents sur 8 secteurs

Le dispositif "Participation Citoyenne", en partenariat avec la brigade de gendarmerie de Méry est bien actif. 14 référents (7 titulaires et 7 suppléants) ont été désignés après candidature.

Cette opération de cohésion et de lien social permet, avec des gestes de prévention, un parte-

riat renforcé avec les forces de l'ordre.

Secteur 1 - Rue de l'Armanche et rue de la Paix : Mme REMPENAUX Monique, M. RODRIGUES Philippe,

Secteur 2 - Rues des Alouettes, des Bleuets, du Jumelage, Lotissement du Nouveau Méry : Mme GUBLIN Emilie, Mme ROSNET Marlène

Secteurs 3 et 4 - Route de Soissons, rue du Général-Leclerc, rue Pierre Labonde, rue des Martyrs, rue de l'Hôtel-de-Ville et de Grèves : Mme JEROME Bernadette, M. ROY Guillaume

Secteur 5 - Route d'Arcis, route de Plancy, impasse et rue des Chapelles, rue Georges Flizot, avenue Clotilde-Delattour, route

de Droupt : M. LA PORTE Michel, M. CORPEL Claude

Secteur 6 : Route de Mesgrigny et rue du Général-Leclerc : Mme LABILLE Carmen, M. LAMBERT Frédéric

Secteur 7 - Rue Montpellier, rue Chevalot, rue Moyenne, rue du Jeu de Boules, rue du Colonel Fossoyeux, avenue de Verdun, rue du Professeur Pinard, rue et Impasse du Mail : M. DELESCLOSE Raoul, Mme BESNARD Stéphanie

Secteur 8 - Rue de Bourdeaux, rue Nationale, rue Delaître, rue du Prieuré, rue des Remparts, rue des Orfèvres : M. RODRIGUES David, M. THOMAS Jean-Claude

Agenda 2019

JANVIER

Vendredi 18 : à 20 heures Loto des Torpilles Ouverture des portes à 18 h 30
Dimanche 27 : à 15 heures Salle polyvalente Concert gratuit de la Société de Musique

FEVRIER

Samedi 2 : Atelier découverte sur les couches lavables à la Médiathèque
Samedi 2 : à 20 heures Soirée Moules Frites de l'UJM Football
Dimanche 10 : Assemblée Générale et repas de l'UNCAFN
Dimanche 24 : Carnaval de l'Association Familiale

MARS

Samedi 2 et samedi 9 : à 20 heures Soirée Cabaret du Comité de Foire "Flashback" avec le MYSTIC SHOW
Dimanche 17 : à 15 heures 30 Salle polyvalente - Grand concert gratuit de la Société de Musique avec la Fédération de musique de la Haute-Marne
Samedi 23 : à 12 heures Repas des Aînés
Dimanche 31 : à 14 h 30 Théâtre "Le Bal des Escargots" Troupe MJC de Marigny - Comité des Fêtes
AVRIL
Samedi 6 : à A 20h30 Soirée Années 80 par le Comité des Fêtes

MARS

Samedi 13 : Tourni de fléchettes par les Torpilles
Mardi 23 au samedi 27 : Exposition sur les zones humides à la médiathèque.
Samedi 27 : à 9 h 30 Sortie nature en partenariat avec l'association Nature du Nogentais
Dimanche 28 : Tourni d'échecs par Clair Obscur
MAI
Dimanche 5 : Loto des Torpilles
Mardi 8 : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale
Dimanche 19 : De 6 h 30 à 19 h Vide-grenier du Comité des Fêtes

JUIN

Vendredi 07 : Soirée ALF
Samedi 22 : De la "Flèche" au camping Salon des Associations et Fête de la Musique
Dimanche 23 : à 15 heures Concert gratuit de la Société de Musique à l'église
JUILLET
Samedi 6 : Le midi Méchoui de l'UNCAFN
Dimanche 14 : Jeux sur la Place du 14 Juillet, Feu d'artifice.
Dimanche 21 : d e 6 h 30 à 19 h Vide-grenier du Comité de Foire



Enfance et Jeunesse ...

UN PERE NOEL TOUJOURS PRESENT POUR LES ENFANTS

Cette année encore le Père Noël est venu à la rencontre de nos chères têtes blondes pour voir s'ils avaient été bien sages cette année. Il a rendu visite aux plus petits à l'école maternelle le vendredi avant le départ de tous pour les vacances. Quant aux plus grands il est venu à leur rencontre à la fin du spectacle de cirque qui leur a été offert le mardi 18 décembre à la salle des fêtes. Le Père-Noël a été accueilli avec la chanson en son honneur entonnée par tous. Et comme il reste très généreux il n'est pas venu les mains vides et chacun a eu droit à un ballotin de chocolats et quelques bombons pour les plus gourmands !



Mercredi 19, c'est à l'accueil de Loisirs qu'il s'est rendu. Nos enfants et nos animateurs ont été bien gâtés : une nouvelle cuisine pour la dinette, de nouveaux lego et de nouveaux jeux pour bien s'amuser avec tous les copains ! Les enfants partent donc en vacances de Noël en attendant avec impatience de découvrir leurs cadeaux sous le sapin.



DES SPECTACLES POUR TOUS LES ECOLIERS

Cette année encore les enfants scolarisés à Méry ont pu assister à un spectacle pour cette fin d'année.

La troupe Billenbois est venu le jeudi 29 novembre pour un joli spectacle de marionnettes offert aux enfants de l'école maternelle. Le 18 décembre c'était au tour des Bambinis de se produire devant les élèves de l'école élémentaire et de l'ITEP pour un spectacle de cirque. Les clowns ont enchanté nos bambins pendant près d'une heure de sketches et acrobaties.



... Rétrospective 2018

2e EDITION DE LA FETE DU JEU POUR LE CMJ

Le samedi 6 octobre s'est tenue la 2e édition de la fête du Jeu organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

Pour le dernier événement de leur mandat, les jeunes conseillers n'ont pas chômé : organisation, décoration, recherche de sponsors pour les lots à gagner, communication...

Forts de leur première expérience de l'an dernier, nos ados ont de nouveau réussi leur pari en réunissant près de 50 enfants et adolescents lors d'un après-midi festif et convivial.

Des tournois de jeux vidéo et des défis à relever ont permis de faire gagner 16 lots aux jeunes joueurs : cartes Pokemon, jeux de société, jeux d'adresse et en gros lots des enceintes bluetooth !

Un grand merci à cette équipe de jeunes conseillers dynamiques et investie tout au long de ces 2 années de mandat ! BRAVO !



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A ÉTÉ ÉLU

Samedi 15 décembre a été élu le nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Pour se faire, des réunions de présentation du Conseil ont été organisées à l'école élémentaire ainsi qu'au collège Pierre Labonde. A la suite de quoi, 9 jeunes se sont portés candidats et ont travaillé sur leur programme. Programme présenté à tous sur des affiches concoctées par leurs soins et affichées dans les établissements scolaires ainsi qu'à la mairie. Nos jeunes politiciens ont également défendu leur programme lors d'une réunion le vendredi 14 décembre face au public venu les écouter, parents, élus étaient au rendez-vous. Le lendemain ont donc été élus :

Lina Abajay, 9 ans, Yoni Bouziane-Vogny, 9 ans, Pauline Braconnier, 10 ans, Jean Ferrin, 12 ans, Paul Ferrin, 10 ans, Elsa Pimpernet, 11 ans, Laetitia Thomas, 14 ans, Léana Thomas, 11 ans, Léto Uhlig, 10 ans.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été installé le mercredi 19 décembre en présence de Madame Le Maire. Lors de la séance ils ont élu Léana Thomas, Maire, Jean Ferrin 1er adjoint, Laetitia Thomas 2e adjoint et Elsa Pimpernet 3e adjoint.

Félicitations à ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Noémie Piot



Fleurissement

Inscription au concours de fleurissement 2019



Les particuliers peuvent s'inscrire à la mairie pour le concours départemental de fleurissement jusqu'au 15 juin 2019.

Le jury départemental sélectionnera les participants, verra les visiter et établira le classement.

Les établissements à caractère industriel, rural ou commercial peuvent aussi participer à ce concours. (Maison de retraite, gîte, etc...)

Copeaux

Si vous êtes intéressés par des copeaux de broyage de différents arbres de la commune, vous pouvez aller en chercher le long du chemin de l'entrée de l'ancienne déchetterie de la "crayère".

J.-C. Thomas

Cimetière

Renouvellement des concessions (30 ans)

De nombreuses concessions n'ayant pas été renouvelées (voir tableau à l'entrée du cimetière), il est demandé aux familles de se manifester à la mairie pour régulariser celles-ci.

En cas de non renouvellement, la commune peut, après un délai de deux années supplémentaires, soit 32 ans, opérer une reprise administrative de la concession.

En pratique, le maire n'est pas tenu de prendre un arrêté concernant les concessions arrivées à expiration ni tenu d'adresser des notifications aux familles.

Ce délai de carence de 2 ans doit permettre au concessionnaire ou à ses ayants droit d'user de leur droit à renouvellement, une fois la concession arrivée à échéance. L'expiration de ces deux années permet de considérer que le concessionnaire ou ses ayants droit ont renoncé à leur droit.

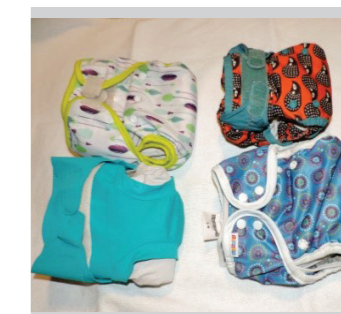
A l'expiration de ce délai, la commune peut reprendre les sépultures sous la condition que la dernière inhumation remonte au moins à 5 ans. La concession retourne alors dans le domaine public communal.

J.-C. Thomas

Atelier découverte

Atelier découverte sur les couches lavables

Vous vous posez des questions au sujet des couches lavables ? Vous hésitez à sauter le pas ? Ou tout simplement les découvrir... ?



Je vous invite le samedi 2 février 2019 à 10h à la Médiathèque de Méry Sur Seine pour une initiation aux couches lavables.

TE1, TE2, culottes, inserts... le monde des couches lavables peut sembler un peu complexe lorsqu'on commence tout juste à s'y intéresser ! Et pourtant, rien de plus simple à installer lorsque l'on a les bonnes informations.

Plus écologique, plus économique, plus sain : quelle que soit votre raison de passer aux couches lavables ou pas, cet atelier vous aidera à vous familiariser avec leur utilisation et leur entretien.

Elise Vidart

Histoire locale

Du haut de son clocher Jeanne, la Lorraine, surveille notre cité !

Mais est-elle seulement passée à Méry ?

En provenance d'Orléans, pour libérer Troyes du joug anglais, en 1429, elle emmène le roy Charles se faire sacrer à Reims, en passant par Châlons-en-Champagne.

Peu de chance pour elle d'avoir traversé notre cité.



Pourquoi donc sa statue en haut d'un clocher mérycien ?

Seul un autre clocher, aux environs de Pont-à-Mousson, possède ce privilège.

La Lorraine Jeanne est canonisée, déclarée sainte par l'Eglise catholique en 1920.

A cette époque, un riche marchand de vin est en querelle avec le curé. La salle paroissiale est une chapelle. Le vendeur de "pinard" décide de construire une tour, de l'autre côté de la rue, avec à son sommet la statue de notre nouvelle sainte, pour se moquer de notre ecclésiastique.

Lors de la débâcle de 1940, la chapelle est bombardée et détruite.

Lors de sa reconstruction, on réconcilie les deux protagonistes, en liant chapelle et tour.

Les deux ennemis sont morts. La chapelle et son clocher sont présents, nous rappelant leurs querelles anciennes.

J.-C. Thomas

Pierre Benoît

Histoire locale



Bataille de Méry-sur-Seine le 22 février 1814

C'est du clocher de l'église qu'à l'aide de sa longue vue, que Napoléon observa les positions des Prussiens dans le village de l'autre côté du pont de la Seine.

Juste avant l'arrivée des troupes françaises, le pont en bois avait été incendié et la totalité des maisons détruites par le feu.

J.-C. Thomas



Médiathèque ...

HONNEUR AUX DAMES



MERCI à Suzanne NOBLOT, Denise HENRY, Nicole BERNARD et Nicole THOMAS, nos très sympathiques et très dévouées bénévoles.

ANIMATION

Le mois de juin a été un mois pour s'amuser à la médiathèque.



Une malle spéciale pour les petits de moins de 3 ans sur le thème "Héros préférés" était mise à disposition avec des livres-puzzles, des memory....



Les plus grands n'étaient pas en reste car des jeux de société de réflexion ou de vitesse peu connus comme le "Qwirkle" pouvaient être utilisés au sein de la médiathèque.

Pour rester dans le thème la ludothèque "La Girafe" à fait une étape à la médiathèque avec ses Kapla pour une animation "Les bâtisseurs de l'éphémère" qui a encore rencontré un franc succès auprès des enfants et des parents.



Grâce aux consignes des deux animatrices et avec un peu de concentration et de dextérité, les enfants ont été récompensés de leurs efforts. Pour clôturer cet après-midi la médiathèque a offert un goûter bien mérité.



ATELIER NATURE

Il ne faut parfois pas grand-chose pour réaliser des oeuvres originales.



Cet atelier a vu émerger de l'imagination des enfants des personnages réalisés à base de pommes de pin, coquilles (de noix noisettes pistache), plumes, mousse,... collectés dans la nature.



Accompagnés de leurs parents pour les aider à manipuler le pistolet à colle, objet indispensable pour figer ces oeuvres et sous la houlette de Nicole Thomas et de Daisy, tous ont été contents de leurs créations.

SPECTACLES

La Compagnie "Changer l'Air" après le succès de son précédent passage à Méry avec "Le sacre de l'or bleu" est venue présenter "Les Contes de sable".



C'était l'histoire de la mamie Sirikiki, la plus petite mamie du monde.

Elle voyageait entre les plumes d'un oiseau migrateur.

C'est à la tombée de la nuit, les soirs de demi-lune, que ses histoires commencent...

C'est dans une ambiance apaisante que 80 personnes ont pu découvrir ce spectacle conté par Léna et accompagné par Sébastien musicien aux multiples talents.



La compagnie " Les Fées du Logis " a proposé une conférence scientifique (en réalité un spectacle clownesque, alternant contes mis en musique, chansons) de leurs deux éminents, illustres et brillants savants, le Pr Philippe et le Pr Benoît.

Devant 60 personnes, ils ont narré les histoires de dinosaures

nommé "Patasorus" et "Economus", mi-éléphants mi-rhinocéros,...

Les enfants ont bien participé notamment en chantant et dansant.



La Compagnie "Sol et Luna" avec Yara Lune a enchantée les 42 enfants ainsi que les 21 adultes venus pour écouter les contes " Trouilles et citrouilles ".



En sorcière trouillardre et dynamique, accompagnée de Philomène, son squelette, elle a embarqué le public dans des histoires extraordinaires de Jean sans peur, l'arbre aux deux branches, Jack O'Lantern. Elle a salué le public en l'invitant à partager et à transmettre ses histoires sans modération



EXPOSITION

Les élèves du cours de dessin de Lucile et Sylvie Malbrunot ont pu montrer l'étendue de leurs talents.



... Rétrospective 2018, ...

BÉBÉS LECTEURS

Il n'y a pas d'âge pour venir à la médiathèque.

L'animation "Bébés lecteurs" a repris le jeudi 4 octobre. Elle permet de donner un avant-goût de la lecture aux enfants de moins de 3 ans.

Accompagnés de leur papa, leur maman, leurs grands-parents ou de leur nounou, les enfants se retrouvent pour partager de bons moments.



Les premiers mois et les premières années de la vie d'un enfant se caractérisent par un goût pour l'exploration et une curiosité insatiables.

Les sons, les voix, les couleurs, la musique... tout captive nos petits aventuriers et c'est aussi le pouvoir des livres.

Installés confortablement dans un espace aménagé pour l'occasion,

Liliane s'installe en face de son public, la séance peut commencer.



Chacun à son petit guide où sont énumérés les albums et les comptines présentés.

On débute par un album en présentant les pages aux enfants. Les illustrations et les textes sont simples, puis une petite chanson avant de poursuivre avec un autre album.

Et pour maintenir l'attention des enfants en éveil, Liliane met ensuite l'une des chansons en scène, en manipulant des objets qu'elle a réalisés pour l'occasion (dessins, marionnettes...).

Un dernier album et la séance se termine en chanson et par des échanges avec les enfants.

Au vue de l'enthousiasme du public une seconde séance s'est déroulée le 20 décembre sur le thème de Noël et chacun est reparti avec son petit ballon de friandises.



ATELIER POULE DE PAQUES

Amusant à faire avec un œuf en polystyrène de la laine et de la feutrine.



ATELIER QUILTING



Grâce à des bandes de papiers roulés, les enfants ont réalisé des oeuvres toutes plus originales les unes que les autres !



Médiathèque ...

ATELIER - SAC

Objet utile pour venir lors des accueils de classe ou en visite avec les parents, les petits artistes ont réalisé à l'aide de feutres et de pochoirs la décoration de leur sac pour transporter leur livre.



ATELIER SEQUIN

Sur deux séances la médiathèque a proposé de découvrir les sequins.



Pas besoin de savoir dessiner. Il suffit de reproduire le dessin grâce à un calque sur la feutrine noire préalablement collée sur une plaque de polystyrène, de la patience et de la détermination pour piquer les sequins. Et au fil du temps leur dessin est apparu.



ATELIER - STRING ART



Des clous, de la laine et un support en bois et voilà une activité pour occuper.



Chaque enfant avait préalablement sélectionné ou proposé un dessin à Liliane qui l'avait en amont reproduit avec des clous.

EXPOSITION UNESCO



Du 18 mai au 7 juin, c'est une exposition itinérante de l'Unesco "Graines d'artistes" avec près de 30 oeuvres qui qui a ravi un nombreux public à la médiathèque.

Cette exposition a été réalisée en partenariat avec la société Enedis.

Daisy Simonnot

